

CHOLETAIS

VEZINS

37 kg par semaine, 1,7 tonne par an

Un composteur vient d'être installé à la cantine scolaire, rue du Parc. Objectif : réduire le tonnage de déchets déposés dans la poubelle marron et encourager les bonnes pratiques.

La municipalité avait lancé une étude relative à l'installation d'un composteur à la cantine scolaire. Le projet a été concrétisé vendredi 4 septembre avec l'installation dudit composteur rue du Parc et son inauguration en présence d'élus et d'enfants qui venaient de terminer leur déjeuner. Valérie Choimet, adjointe, de la commission enfance scolaire et périscolaire, a coupé le ruban en compagnie de Cédric Van Vooren, maire.

32 tonnes de déchets en moins en 2019 dans l'Agglo

Ce dernier a expliqué : « On a constaté qu'il y a à peu près 37 kg de déchets produits par semaine, à la cantine. Il a été décidé d'installer un composteur pour y déposer environ 1,7 tonne de déchets par an. Ce sont autant de déchets qui n'iront pas dans la poubelle marron, ça fera faire des économies à la collectivité sur la collecte des ordures ménagères et ça permet de créer du lien social et d'encourager les bonnes pratiques. Sur l'ensemble de l'Agglomération du Choletais (AdC), on a déjà installé 22 sites comme celui-ci qui, depuis 2013, ont permis de détourner environ 120 tonnes



Cédric Van Vooren, maire, Valérie Choimet, adjointe, Philippe Pecquery de l'Agglomération du Choletais et Astrid Dhooge, du CPIE Loire Anjou (de gauche à droite).

de déchets dont 32 tonnes en 2019. ». Le composteur d'un volume total de 4 m³ est composé de trois bacs, un d'apport, un de maturation et un de broyat. Il a été réalisé par les ateliers

de l'Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés (ADAPEI 49) d'Avrillé et installé par Philippe Pecquery, « maître composteur » de l'AdC.

Astrid Dhooge, du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Loire Anjou, chargée de mission par l'AdC, veillera au bon fonctionnement de cet équipement.